

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

Information n°2023 002

SEANCE du 19 décembre 2023
Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**
L'An deux mille vingt trois
Le dix-neuf décembre à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23
Présents : 16
Pouvoirs : 4
Absents excusés : 3

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale – Francis LARROQUE, Conseiller Départemental – Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée - Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée – Colette SABATHE, Personnalité Qualifiée - Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Représentant d'association œuvrant pour l'insertion – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Philippe LAFFORGUE, Représentant Action Logement Services – Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires - Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires - Martine LAFFONT, Représentante des locataires.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Charlette BOUE, Conseillère Départementale à Mme Patricia MARROCQ - Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local à Bernard KSAZ - M. Franck CHARRIE, Représentant la CAF à Mme Martine LAFFONT, M. Pascal RICAUD, Représentant Syndicat CGT à Michel BURGAN

Excusés : Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale - Représentant Syndical UD CFDT - .M. Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires.
M. le représentant du Conseil Départemental.

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, Mme Marie-Josée LASJUNIES, Responsable financement du logement social et ANRU – Service Cohésion des Territoires – DDT du Gers, représentant Monsieur le Préfet du GERS
Monsieur Michaël BOUTINES, secrétaire du C.S.E
Christine PUJOS, Secrétaire de séance

OBJET : DECISIONS PRISES LORS DU BUREAU DU 27.11.2023

Monsieur le Président rappelle que selon les dispositions de l'article R421-16 du CCH, « le bureau peut recevoir délégation de compétences pour l'exercice des attributions du Conseil d'Administration (...), le bureau rend compte de son activité au Conseil d'Administration ».

L'information de ce jour concerne la réunion du bureau du 27 novembre 2023.

Le Conseil d'Administration est invité à prendre connaissance du compte rendu des décisions suivantes telles que présentées ci-après :

- **Décision N°2023_006_B** : Autorisation de signature d'un protocole d'accord transactionnel dans le cadre d'un contentieux devant le juge judiciaire
- **Décision N°2023_007_B** : Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant de 168 325€ consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération d'acquisition amélioration d'un logement PLUS situé à AUCH « Rue de la Baronne »
- **Décision N°2023_008_B** : Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 168 959 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération d'acquisition amélioration d'un logement PLAI situé à AUCH « Impasse de la Poudrière »
- **Décision N°2023_009_B** : Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 338 009 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération d'acquisition amélioration de 3 logements collectifs : 1 PLUS + 2 PLAI situés à AUCH « Avenue de l'Yser »
- **Décision N°2023_010_B** : Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 460 000 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de réhabilitation énergétique de 12 logts individuels et 8 logts collectifs situés à COLOGNE « Christianie ».
- **Décision N°2023_011_B** : Clôture financière - AUCH « Chemin de Baron » Construction de 22 logements individuels
- **Décision N°2023_012_B** : Clôture financière - AUCH « Rue Daignan du Sendat » Acquisition amélioration d'un logement PLUS
- **Décision N°2023_013_B** : Clôture financière - AUCH « Maison Buffon » Acquisition amélioration d'un logement PLUS
- **Décision N°2023_014_B** : Clôture financière - AUCH « Rue Berwick » Acquisition amélioration d'un logement PLUS
- **Décision N°2023_015_B** : Clôture financière - CAHUZAC SUR ADOUR « Maison Boscassé » Travaux d'amélioration, remplacement des chaudières par des pompes à chaleur

Sur le rapport de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, prend acte des décisions prises par le bureau du 27 novembre 2023.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


Bernard KSAZ

Pour : 20
Abstention : 0
Contre :